

Le projet canadien de Cliffs sur la chromite passe à la phase d'étude de faisabilité

CLEVELAND, 9 mai 2012 -- Cliffs Natural Resources Inc. (NYSE : CLF) (Paris : CLF) a annoncé aujourd'hui que le Conseil de direction de la Société avait approuvé l'évolution de son projet sur la chromite, situé dans la région de la Ceinture de Feu au nord de l'Ontario au Canada, de la phase d'étude de pré-faisabilité à la phase de faisabilité. L'étude de faisabilité de la Société approfondira les évaluations techniques et économiques. Une description plus précise du projet permettra de procéder à une analyse environnementale permettant d'aller de l'avant.

Cliffs a déclaré que ses échanges avec le gouvernement ontarien avaient abouti à un accord de principe concernant les éléments clés de son projet sur la chromite, y compris concernant le développement d'une infrastructure provinciale. La Société est ravie et confiante à l'idée de désigner l'Ontario comme le futur emplacement de son installation de traitement du ferrochrome. Les deux parties poursuivront les négociations jusqu'à ce qu'elles parviennent à un accord définitif.

Cliffs a également ajouté qu'après un long et minutieux processus d'évaluation, lors duquel différents emplacements alternatifs ont été étudiés, elle avait choisi Sudbury, en Ontario, pour implanter sa future installation de traitement du ferrochrome. Celle-ci aura pour but le traitement de la chromite, exploitée et concentrée dans la région. Sudbury a été sélectionnée aux vues de divers facteurs économiques et techniques qui seront les meilleurs garants de la viabilité et du succès du projet dans son ensemble. Ceux-ci comprennent la logistique des transports, la main d'œuvre, la grande tradition minière, le soutien de la communauté et l'accès à l'énergie électrique.

Bill Boor, premier vice-président de Cliffs responsable des ferroalliages dans le monde, a annoncé : « La décision prise aujourd'hui est une étape importante pour l'ensemble de notre projet et lui apporte plus de clarté. Désormais, nous pouvons nous consacrer à la définition du projet, nous rapprochant ainsi de la concrétisation du projet sur la chromite. Nous sommes persuadés que la viabilité du projet sera améliorée si nous suivons une approche de pré-faisabilité très rigoureuse et disciplinée, ce qui est primordial pour la création d'emplois stables et l'apport d'autres avantages sociaux et économiques dans la région ».

Avant que Cliffs ne puisse prendre une décision définitive sur le projet dans son intégralité, la Société devra obtenir une approbation provinciale et fédérale concernant l'analyse environnementale. Elle devra par ailleurs parvenir à des accords mutuellement acceptables avec les collectivités des Premières nations concernées, collaborer avec les gouvernements pour pallier au manque d'infrastructure dans la Ceinture de Feu et terminer ses études de faisabilité commerciale et technique.

« Nous continuerons à nous plier aux exigences du processus d'analyse environnementale ainsi qu'aux attentes des collectivités locales et des Premières nations, en particulier en ce qui concerne les performances sociales, environnementales et économiques de ce projet s'il venait à aboutir », a affirmé Boor.

Boor a déclaré : « Nous sommes très enthousiastes à l'idée de l'impact possible de ce projet sur tout l'Ontario du nord. En admettant qu'il aboutisse, notre projet possède l'envergure suffisante pour justifier des investissements dans les infrastructures et dispose du potentiel pour rapprocher les communautés isolées et les municipalités plus peuplées, ouvrant la Ceinture de Feu à d'autres investissements miniers responsables ».

Comme annoncé précédemment, et bien que selon elle les gisements de chromite qu'elle contrôle sont de classe mondiale, Cliffs a indiqué qu'un certain nombre d'études complémentaires, y compris celle de la faisabilité, ainsi que d'autres étapes seront nécessaires avant que la Société ne puisse attribuer une part importante de son capital à la construction du projet. En se basant sur l'achèvement de ces études, Cliffs prévoit qu'une majorité des besoins du projet en capitaux anticipés sera déterminée en 2014 et 2015, avec un programme de travaux précoce qui devrait être mis en œuvre avant 2014 afin de respecter l'agenda du projet.

À propos de Cliffs Natural Resources Inc.

Cliffs Natural Resources Inc. est une entreprise internationale d'exploitation de ressources naturelles et minières. Membre de l'indice S&P 500, la Société est l'un des plus gros producteurs de fer au monde et un grand producteur de charbon métallurgique peu ou très volatile. La stratégie de Cliffs consiste en la croissance constante de sa portée et en la diversification au sein de l'industrie minière. Pour cela, elle met ses services à la disposition des marchés de l'acier les plus grands et à la plus forte croissance. Motivée par des valeurs fondamentales d'intendance sociale, environnementale et de capitaux, Cliffs s'associe aux efforts internationaux afin de fournir une transparence financière et fonctionnelle à tous les actionnaires.

La Société est gérée par un groupe commercial international responsable des ventes et des livraisons de produits Cliffs et par un groupe d'opérations mondiales responsable de la production de minéraux sur les marchés de la Société. Cliffs exploite des mines de fer et de charbon en Amérique du nord et deux complexes d'extraction de fer en Australie occidentale. La Société a également un intérêt économique de 45 % dans les mines de charbon thermique et de charbon à coke à Queensland, en Australie. De plus, Cliffs travaille sur un projet important concernant la chromite, qui en est au stade de la faisabilité et se situe en Ontario, au Canada.

Des communiqués de presse et des informations complémentaires sur la Société sont disponibles sur internet au : <http://www.cliffsnaturalresources.com>

Déclarations prévisionnelles

Ce communiqué contient des déclarations « prévisionnelles » protégées par les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Plus spécifiquement, ce document contient des déclarations prévisionnelles concernant le développement proposé pour son gisement Black Thor et des mines qui y sont associées, ou le traitement, les transports et l'infrastructure de production. Bien que la Société soit convaincue que ses déclarations prévisionnelles se fondent sur des suppositions raisonnables, de telles déclarations sont sujettes à des incertitudes et risques relatifs à l'environnement du travail et aux activités de Cliffs qui sont difficiles à prévoir et sont indépendantes de la volonté de Cliffs. Ces incertitudes et facteurs peuvent avoir pour conséquence une différence entre les résultats réels et ceux annoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles pour toutes sortes de raisons, y compris : l'incertitude ou la faiblesse de l'économie mondiale et/ou l'état du marché ; les tendances affectant nos conditions financières, les résultats de nos activités et nos perspectives d'avenir, en particulier tout ralentissement de la croissance économique en Chine pour une période de temps prolongée ; la capacité à intégrer avec succès les sociétés acquises et à atteindre les synergies post-acquisitions, comprenant, mais ne se limitant pas à, Consolidated Thompson ; les conséquences de toute dispute contractuelle avec nos clients, nos partenaires de coentreprise ou nos fournisseurs importants d'énergie, de matériaux et de services ou de tout autre litige ou arbitrage ; des modifications dans le volume ou la composition des ventes ; notre capacité à identifier et à utiliser avec succès tout investissement stratégique ; l'incapacité à faire fonctionner une usine, un équipement ou des procédés comme prévu ; une dégradation inattendue des relations commerciales avec nos clients ou de leurs achats de nos produits et services ; d'événements ou circonstances qui pourraient endommager ou avoir un impact néfaste sur la viabilité d'une mine et la valeur comptable des actifs connexes ; les résultats des études de pré-faisabilité et de faisabilité en lien avec le projet ; les conséquences d'une réglementation gouvernementale plus importante, y compris l'incapacité à obtenir ou à conserver des permis, approbations, modifications ou autres autorisations environnementales venant d'entités gouvernementales ou d'organismes de régulation ; la capacité à atteindre des taux ou des niveaux de production prévus ; notre réserve économique actuelle de minerais ou la réduction des estimations de nos ressources actuelles ; des changements défavorables concernant les devises, les taux de change et les taux d'intérêt ; la capacité à maintenir suffisamment de liquidités et à mettre en place avec succès nos plans de financement ; la disponibilité de composantes et d'équipements capitaux ; les risques relatifs aux activités internationales ; des problèmes et incertitudes concernant la productivité, les entrepreneurs indépendants, des conditions géologiques inattendues, les conditions météorologiques, des catastrophes naturelles, les tonnes de minerais extraites, des modifications des facteurs de coûts, la disponibilité ou le prix de l'énergie, les transports, les obligations de fermeture des mines, les coûts des avantages sociaux et d'autres risques liés à l'industrie minière ; et d'autres facteurs et risques sont établis dans les derniers rapports remis par la Société à la Commission américaine des valeurs mobilières (Securities and Exchange Commission). Les informations contenues dans ce document ont été arrêtées le jour de ce communiqué et peuvent être rendues caduques par des événements ultérieurs. Sauf si les lois

américaines applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons en aucune façon à réviser ou mettre à jour les déclarations prévisionnelles contenues dans ce communiqué.

SOURCE Cliffs Natural Resources Inc.

CONTACT: CONTACTS POUR LES COMMUNICATIONS INTERNATIONALES ET LES
RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS: Jessica Moran, directrice des relations avec les
investisseurs, +1-216-694-6532 ; Patricia Persico, directrice des communications internationales, +1-
216-694-5316